

<https://enseignants.se-unsa.org/PPL-Brisson-la-droite-part-en-campagne-via-l-Ecole>



PPL Brisson : la droite part en campagne via l'École

- Presse - Communiqués de presse -

Date de mise en ligne : mardi 11 avril 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Après s'être divisés, tout en brouillant leur image auprès de leur électorat sur la réforme des retraites, Les Républicains repartent en campagne selon une stratégie éprouvée. C'est depuis sa place forte, le Sénat où elle est majoritaire, que la droite se relance avec ses marqueurs conservateurs et libéraux, sur un sujet populaire : l'École primaire.

Ainsi, c'est à compter de ce mardi 11 avril que la deuxième chambre examine en première lecture la proposition de loi « pour une école de la liberté, de l'égalité des chances et de la laïcité » du sénateur Brisson.

Les constats de son exposé des motifs sont autant de prétextes pour avancer des idées maintes fois recyclées par cette famille politique, sous la promesse trompeuse d'autonomie.

Celle-ci serait expérimentée dans cinq domaines : le recrutement des élèves, l'affectation des personnels, l'allocation et l'utilisation des moyens budgétaires, l'organisation pédagogique et les dispositifs d'accompagnement des élèves. En contrepartie, des objectifs en matière de réussite et de mixité scolaires seraient définis, et le recteur pourrait résilier les contrats si ces objectifs ne sont pas atteints deux années consécutives.

À ceci s'ajouteraient les habituelles rengaines de l'uniforme et de l'autorité hiérarchique du directeur d'école. Ces sénateurs profiteraient aussi de cette proposition de loi pour sauver les structures privées que sont les jardins d'enfants. En effet, sans un article spécifique, ceux-ci ne pourront plus assurer l'instruction des enfants de trois à six ans au-delà de l'année scolaire 2023-2024.

Le SE-Unsa est fermement opposé à cette proposition de loi synonyme de démantèlement du Service public d'éducation. Il prévient le ministre de l'Éducation nationale : la communauté éducative ne serait pas dupe si des compromis politiques étaient orchestrés en vue de l'élargissement de la majorité demandée par le Président de la République.

Paris, le 11 avril 2023
Stéphane Crochet
Secrétaire général

Attachée de presse :
Brigitte Biardoux
01 44 39 23 93